

Sujet : [INTERNET] NON au Projet d'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud à Roquefort-des-Corbières

De : Marie Noëlle Castan <castanmarienoelle@orange.fr>

Date : 13/09/2019 18:07

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je suis contre l'installation d'une telle centrale, sur la commune de Roquefort-des-Corbières, avec gros impact sur celle de La Palme, étant donné les vents dominants. Même si elle est réputée « mobile » probablement là pour des années, puisque le chantier destinataire doit se terminer en 2022.

Outre les nuisances bien connues pour l'environnement de ce type de matériel, c'est la noria de dizaines de camions chaque jour (même de nuit) qui sortiront du village pour approvisionner le chantier, distant de 30 à 40 kms, passant par la D6009 qui traverse Sigean, Prat-de-Cest, entrée de Narbonne, créant évidemment les problèmes que l'on devine !

C'est une aberration, tant environnementale qu'économique... Pourquoi si loin ? ne serait-ce pas parce que les communes riveraines du chantier ont déjà dit NON à cette implantation ?

Je vous demande instamment de ne pas donner votre accord à l'entreprise

Malet Grands Chantiers spie batignolles

pour cette installation.

Sentiments distingués.

Mme Marie Noëlle Castan

La maison des îles

Chambres d'hôtes - Bed & breakfast
23 bis, rue de l'Espandidou
F - 11540 Roquefort des Corbières